



Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux d'entreprise

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux d'entreprise. 2011, Université Aix-Marseille 2. hceres-02038055

HAL Id: hceres-02038055

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038055>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de la Méditerranée - Aix-Marseille 2

Demande n° S3LP120002587

Dénomination nationale : Réseaux et télécommunications

Spécialité : Administration et sécurité des réseaux

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des professionnels capables de concevoir, déployer, administrer et sécuriser un réseau informatique. Les métiers visés sont : administrateur de réseaux, assistant ingénieur réseau, responsable d'exploitation en charge de la sécurité et de la qualité réseau, consultant dans le domaine de la sécurité des réseaux, architecte réseau, assistant technique ou conseil en réseau et sécurité.

Cette spécialité, ouverte en 2004, est proposée en formation initiale et en alternance. Elle est portée par le département « Réseaux et télécommunications » (R&T) de l'IUT d'Aix-en-Provence. Elle s'inscrit comme une poursuite d'études au DUT « R&T » et comme une sortie professionnalisante des licences « Sciences et technologies ». Dans le grand sud, des formations similaires existent à Nice et Béziers.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits		40
Taux de réussite		94 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2		2 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)		85 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels		66 %
Pourcentage de diplômés en emploi	enquêtes internes (promotion 2006)	87 %
	enquêtes nationales (promotions 2006 - 2007)	86 % - 88 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité multisectorielle répond à la demande sans cesse croissante du milieu professionnel pour la transmission et la sécurité des données de l'entreprise. Par ailleurs, elle facilite le passage de certifications unanimement reconnues par la profession : Cisco Certified Network Professional et Cisco Wireless LAN Fundamentals. Les premiers indicateurs semblent indiquer que la formation a atteint une certaine notoriété et maturité mais des informations supplémentaires sur le pilotage, sur le devenir des derniers diplômés, sur les modalités de contrôle des connaissances... enrichiraient le dossier et donneraient à la formation la valeur qui lui revient et qui est incontestable au regard de certaines données fournies.

L'attractivité est effective parmi le public de DUT et BTS mais n'opère pas chez les étudiants de filières générales. L'origine géographique et les spécialités des parcours amont ne sont pas précisées. Le taux de pression de 3,8 permet d'obtenir des effectifs de quarante étudiants pour la plupart en formation initiale. Depuis 2009, la spécialité a ouvert à l'alternance en inscrivant quinze apprentis.

Les enquêtes internes et nationales ne fournissent des résultats que pour les promotions 2006 et 2007. Pour les années suivantes, les responsables de la spécialité se sont appuyés sur le suivi des diplômés mis en place par l'université qui est malheureusement inexploitable. Les premiers résultats sont encourageants car le taux d'insertion professionnelle est voisin de 87 %, les métiers sont en adéquation avec le contenu de la formation et la durée moyenne de recherche d'emploi est à peine supérieure à un mois. Cependant, à la lecture du tableau sur les diplômés en emploi, le taux de réponses n'est pas suffisant pour garantir une bonne image de l'employabilité. Par ailleurs, les indicateurs des promotions 2008 et 2009 ne sont pas donnés pour confirmer cette tendance, et il est impossible de mesurer l'impact de la crise économique sur l'insertion.

Des partenariats établis avec les leaders mondiaux des équipementiers réseaux et des logiciels PC permettent aux étudiants de passer gratuitement des certifications, de disposer de salles informatiques, d'acquérir des environnements de programmation... De nombreux professionnels s'impliquent dans la formation en accueillant des stagiaires, en participant aux enseignements à hauteur de 66 % du volume horaire global et au conseil de perfectionnement qui vérifie l'adéquation de la formation avec le marché du travail. La force de cette spécialité est son adaptation aux évolutions technologiques, elle doit toujours avoir une mesure d'avance au niveau pédagogique et matériel.

La maquette pédagogique n'est pas conforme à l'arrêté relatif aux licences professionnelles, qui stipule que le stage et le projet tuteuré doivent constituer chacun une unité d'enseignements. Enfin, l'auto-évaluation a été effectuée en collaboration avec un expert extérieur à la formation et a permis une synthèse détaillée des atouts, faiblesses, opportunités et menaces.

- Points forts :
 - La forte implication des professionnels.
 - L'ouverture en alternance.
 - Les certifications possibles CCNP et Wireless.

- Points faibles :
 - Peu d'étudiants issus de L2.
 - Pas de résultats du suivi des diplômés pour les promotions 2008 et 2009.
 - Le taux de réponses aux enquêtes insuffisant.
 - La maquette pédagogique non conforme.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il est impératif de mettre en place des instruments d'évaluation de l'insertion professionnelle pour mesurer l'employabilité et la pertinence d'une telle formation. Les résultats du suivi des diplômés seront utilisés par le conseil de perfectionnement comme outil de pilotage ou comme éléments de réflexion pour les éventuelles modifications à apporter à la formation. Le dossier d'évaluation doit fournir tous les indicateurs propres à la spécialité, qui permet de juger de sa pertinence et d'analyser son fonctionnement.

Il conviendrait de recruter davantage d'étudiants provenant de filières générales en mettant en place des passerelles, en impliquant davantage d'enseignants-chercheurs venant d'autres composantes.

Il faut réajuster la maquette pédagogique pour qu'elle soit conforme à l'arrêté.